

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 00 00
communications@snb.ch

Zurich, le 23 avril 2026

Rapport intermédiaire de la Banque nationale suisse au 31 mars 2026

La Banque nationale suisse enregistre une perte de 0,5 milliard de francs au premier trimestre 2026.

Les positions en monnaies étrangères ont dégagé une perte de 8,2 milliards de francs. Le stock d'or a généré une plus-value de 7,8 milliards de francs. Les positions en francs ont dégagé un bénéfice de 40,4 millions de francs.

Le résultat de la Banque nationale (BNS) dépend principalement de l'évolution des marchés de l'or, des changes et des capitaux. C'est pourquoi de fortes fluctuations sont la règle, et il n'est que difficilement possible d'en tirer des déductions pour le résultat de l'exercice en cours.

Perte sur les positions en monnaies étrangères

Les positions en monnaies étrangères ont dégagé une perte de 8,2 milliards de francs. Le produit des intérêts s'est élevé à 3,2 milliards de francs et celui des dividendes, à 0,6 milliard, alors que les charges d'intérêts ont atteint 0,2 milliard. Les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt ont enregistré des pertes de cours de 5,3 milliards de francs, et les titres de participation et les instruments de participation, de 6,3 milliards. Enfin, des pertes de change se sont élevées à 0,2 milliard de francs.

Plus-value sur le stock d'or

Le stock d'or, dont le volume n'a pas changé, a généré une plus-value de 7,8 milliards de francs. Au 31 mars 2026, le prix du kilogramme d'or s'élevait à 118 400 francs (110 919 francs au 31 décembre 2025).

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Bénéfice sur les positions en francs

Les positions en francs ont enregistré un bénéfice de 40,4 millions de francs. Ce montant résulte principalement des intérêts prélevés sur les avoirs en comptes de virement et des opérations destinées à résorber des liquidités. La BNS résorbe des liquidités en concluant des pensions de titres et en émettant ses propres titres de créance.

Provision pour réserves monétaires

Au 31 mars 2026, la BNS a réalisé une perte de 0,5 milliard de francs avant dotation à la provision pour réserves monétaires.

En vertu de l'art. 30, al. 1, LBN, la Banque nationale est tenue de constituer des provisions suffisantes pour maintenir les réserves monétaires au niveau requis par la politique monétaire. Le montant de la dotation effectuée pour l'exercice en cours sera fixé en fin d'année.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Compte de résultat pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2026¹

En millions de francs

	Voir chiffre	Du 01.01.2026 au 31.03.2026	Du 01.01.2025 au 31.03.2025	Variation
Résultat sur l'or		7 779,6	12 777,3	-4 997,7
Résultat sur les positions en monnaies étrangères	1	-8 202,1	-5 257,6	-2 944,5
Résultat sur les positions en francs	2	40,4	-695,4	+ 735,8
Autres résultats		5,4	-20,4	+25,8
Résultat brut		-376,6	6 803,9	-7 180,5
Charges afférentes aux billets de banque		-7,5	-7,8	+0,3
Charges de personnel		-52,6	-53,8	+1,2
Autres charges d'exploitation		-53,5	-54,8	+1,3
Amortissements sur les immobilisations corporelles		-7,7	-7,1	-0,6
Résultat intermédiaire		-497,9	6 680,3	-7 178,2

1 Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Bilan au 31 mars 2026¹**Actif**

En millions de francs

	31.03.2026	31.12.2025	Variation
Or	123 130,8	115 351,2	+ 7 779,6
Placements de devises ²	747 798,3	759 210,1	- 11 411,8
Position de réserve au FMI	1 651,2	1 666,5	- 15,3
Moyens de paiement internationaux	10 253,9	10 219,5	+ 34,4
Crédits d'aide monétaire	1 436,7	1 448,0	- 11,3
Créances en francs résultant de pensions de titres	-	-	-
Titres en francs ³	4 006,3	3 942,9	+ 63,4
Prêts gagés	686,4	794,5	- 108,1
Immobilisations corporelles	485,8	493,1	- 7,3
Participations	135,9	131,3	+ 4,6
Autres actifs	622,5	600,3	+ 22,2
Total	890 207,7	893 857,5	- 3 649,8

1 Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

2 Au 31 mars 2026, ce poste comprend les avoirs à vue résultant de pensions de titres conclues dans le cadre de la gestion des placements de devises, à hauteur de 26,8 milliards de francs (33,9 milliards au 31.12.2025). Les engagements correspondants sont portés au passif du bilan sous *Engagements en monnaies étrangères*. Il en découle un accroissement du bilan.

3 La BNS entend réduire son portefeuille de titres en francs suisses au cours des trimestres à venir, en veillant à ne pas perturber les marchés. Par le passé, les titres en francs étaient principalement destinés à servir de sûretés pour les pensions de titres visant à résorber des liquidités. C'est désormais le rôle des Bons de la BNS détenus pour compte propre. Les achats d'obligations libellées en francs continuent à faire partie des instruments de politique monétaire dont dispose la BNS en cas de besoin (voir les Directives générales de la Banque nationale suisse sur ses instruments de politique monétaire).

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Passif

En millions de francs

	31.03.2026	31.12.2025	Variation
Billets de banque en circulation	71 261,7	73 078,1	-1 816,4
Comptes de virement des banques résidentes	415 293,5	418 419,7	-3 126,2
Engagements envers la Confédération	15 832,3	15 377,5	+ 454,8
Comptes de virement de banques et d'institutions non résidentes	24 045,2	9 417,8	+ 14 627,4
Autres engagements à vue	11 409,1	7 376,0	+ 4 033,1
Engagements en francs résultant de pensions de titres	74 496,7	61 244,6	+ 13 252,1
Propres titres de créance	75 210,0	98 714,4	-23 504,4
Engagements en monnaies étrangères	26 827,8	33 893,7	-7 065,9
Contrepartie des DTS alloués par le FMI	9 582,0	9 572,6	+ 9,4
Autres passifs	290,0	305,9	- 15,9
Fonds propres			
Provision pour réserves monétaires ^{1,2}	127 348,9	127 348,9	-
Capital	25,0	25,0	-
Réserve pour distributions futures ^{1,3}	12 937,6	12 937,6	-
Résultat de l'exercice 2025	26 145,7	26 145,7	-
Résultat intermédiaire	-497,9		-497,9
Total des fonds propres	165 959,3	166 457,2	-497,9
Total	890 207,7	893 857,5	-3 649,8

1 Avant affectation du bénéfice (voir *Rapport de gestion 2025*, page 170).

2 La provision pour réserves monétaires est alimentée dans le cadre de l'affectation du bénéfice (après l'Assemblée générale du 24 avril 2026). Elle atteindra 140,1 milliards de francs après la dotation de 12,7 milliards au titre de l'exercice 2025.

3 La réserve pour distributions futures ne varie qu'une fois par an, dans le cadre de l'affectation du bénéfice. Elle s'établira à 22,3 milliards de francs après l'affectation du bénéfice de l'exercice 2025.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Tableau condensé de variation des fonds propres

En millions de francs

	Du 01.01.2026 au 31.03.2026	Du 01.01.2025 au 31.03.2025
Fonds propres en début de période¹	166 457,2	143 313,0
Versement d'un dividende aux actionnaires ²	–	–
Distribution à la Confédération et aux cantons ²	–	–
Résultat intermédiaire	–497,9	6 680,3
Fonds propres en fin de période	165 959,3	149 993,3

1 Les fonds propres en début de période se composent du capital, de la provision pour réserves monétaires, de la réserve pour distributions futures et du résultat annuel.

2 Le dividende et le bénéfice sont distribués au deuxième trimestre.

Cours de conversion et prix de l'or

	31.03.2026 En francs	31.12.2025 En francs	2026 Variation En %	31.03.2025 En francs	31.12.2024 En francs	2025 Variation En %
1 EUR	0,9226	0,9303	–0,8	0,9537	0,9386	+ 1,6
1 USD	0,8002	0,7931	+0,9	0,8824	0,9045	–2,4
100 JPY	0,5029	0,5053	–0,5	0,5893	0,5770	+ 2,1
1 GBP	1,0610	1,0655	–0,4	1,1408	1,1333	+0,7
1 CAD	0,5744	0,5790	–0,8	0,6136	0,6289	–2,4
1 kg d'or	118 400	110 919	+6,7	88 297	76 011	+ 16,2

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Annexe

Principes de comptabilisation et d'évaluation

La Banque nationale suisse est une société anonyme régie par une loi spéciale. Elle a deux sièges, l'un à Berne et l'autre à Zurich. Le présent rapport intermédiaire a été établi en conformité avec les dispositions de la loi sur la Banque nationale (LBN) et du code des obligations (CO), ainsi qu'avec les principes d'établissement des comptes figurant dans l'annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2025. Il donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'entreprise. Les principes d'établissement des comptes suivent les Swiss GAAP RPC (recommandations relatives à la présentation des comptes), sauf si une disposition dérogatoire a été définie. Ils s'en écartent lorsque ces recommandations entrent en contradiction avec la LBN ou lorsqu'il s'agit de tenir compte de la nature particulière de la Banque nationale. Ainsi, en dérogation aux Swiss GAAP RPC, la Banque nationale ne dresse pas de tableau des flux de trésorerie. La structure et la dénomination des postes du bilan et du compte de résultat prennent en considération les particularités de l'activité de banque centrale.

Par rapport aux comptes annuels clos au 31 décembre 2025, les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont subi aucune modification.

Le rapport intermédiaire de la Banque nationale suisse au 31 mars 2026 est établi selon la Swiss GAAP RPC 31; certaines informations sont présentées sous forme condensée.

La Swiss GAAP RPC 31 requiert l'indication du résultat par action. Cette information n'étant pas pertinente pour la Banque nationale au regard des dispositions légales spéciales qui la régissent, le résultat par action n'est pas mentionné. C'est la LBN qui définit les droits des actionnaires de la Banque. Le dividende versé y est notamment limité à 6% au plus du capital (soit au maximum 15 francs par action d'une valeur nominale de 250 francs). Le solde du bénéfice distribuable revient ensuite pour un tiers à la Confédération et pour deux tiers aux cantons.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Informations complémentaires sur le bilan et le compte de résultat

Chiffre 1: Résultat sur les positions en monnaies étrangères

Ventilation selon la provenance, en millions de francs

	Du 01.01.2026 au 31.03.2026	Du 01.01.2025 au 31.03.2025	Variation
Placements de devises	-8 230,4	-5 294,3	-2 936,1
Position de réserve au FMI	12,5	15,7	-3,2
Moyens de paiement internationaux	5,1	5,9	-0,8
Crédits d'aide monétaire	10,8	15,2	-4,4
Total	-8 202,1	-5 257,6	-2 944,5

Ventilation selon le type, en millions de francs

	Du 01.01.2026 au 31.03.2026	Du 01.01.2025 au 31.03.2025	Variation
Produit des intérêts	3 203,8	3 147,7	+56,1
Gains/pertes de cours sur les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt	-5 316,1	-89,4	-5 226,7
Charges d'intérêts	-172,5	-212,8	+40,3
Produit des dividendes	587,6	610,3	-22,7
Gains/pertes de cours sur les titres de participation et les instruments de participation	-6 281,5	-6 397,7	+116,2
Gains/pertes de change	-213,2	-2 306,6	+2 093,4
Frais de gestion, droits de garde et autres frais	-10,1	-9,1	-1,0
Total	-8 202,1	-5 257,6	-2 944,5

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Chiffre 2: Résultat sur les positions en francs**Ventilation selon la provenance**, en millions de francs

	Du 01.01.2026 au 31.03.2026	Du 01.01.2025 au 31.03.2025	Variation
Comptes de virement	10,7	-447,1	+457,8
Titres en francs	6,4	-71,3	+77,7
Pensions de titres visant à injecter des liquidités en francs	-	-	-
Pensions de titres visant à résorber des liquidités en francs	9,2	-101,5	+110,7
Prêts gagés	-	1,7	-1,7
Engagements envers la Confédération	-	-12,6	+12,6
Propres titres de créance	15,3	-63,4	+78,7
Autres positions en francs	-1,2	-1,1	0,0
Total	40,4	-695,4	+735,8

Ventilation selon le type, en millions de francs

	Du 01.01.2026 au 31.03.2026	Du 01.01.2025 au 31.03.2025	Variation
Produit des intérêts	10,2	12,0	-1,8
Gains/pertes de cours sur les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt	0,1	-77,6	+77,7
Charges d'intérêts	34,0	-625,8	+659,8
Frais de négoce, droits de garde et autres frais	-3,9	-4,1	+0,2
Total	40,4	-695,4	+735,8